Des conseils avant de démarrer mon stage chez un notaire

Par **faizaondo**, le **14/06/2017** à **10:00**

Bonjour cher juriste.
He suis nouvelle dans ce forum alors Je voudrais des aides proposition qui pourrais me permettre de ne pas gaffer. Je suis en licence1 droit et je suis aller passer un entretien avec un notaire et cela ces quand meme bien passer alors Elle ma demander de revenir a la fin de mes cours et avec une convention de Stage de mon ecole et jirai ce matin alors. Jaimerais bien vous poser quelque question...
Comment doije me comporter?
En licence1 , en quoi Je serais utile?
Que dois Je faire svp repondez....

Par **Xdrv**, le **14/06/2017** à **10:28**

Bonjour,

Concrètement vous n'allez pas être utile, vous n'avez pas assez de connaissances pour l'être. Ce stage va uniquement vous servir à vous, à iberserver la profession et le quotidien d'un notaire.
Comportez vous normalement, d'autant plus que vous l'avez déjà rencontré. Ne posez pas de questions en vous forçant pour "montrer que je suis intéressé". Investissez vous à fond si vous avez une tâche à effectuer.

Et si vous voulez être notaire, travaillez votre écriture ..

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2017** à **10:31**

Bonjour

[citation] En licence1 , en quoi Je serais utile? [/citation]

Honnêtement, je pense que ce sera essentiellement du secrétariat.

Pour le comportement, il suffit d'avoir une attitude professionnel : arriver à l'heure voir avec un peu d'avance. Vouvoiement de rigueur sauf s'il vous autorise à le tutoyer. Si vous avez fini la tâche qui vous a été confié, ne pas hésiter à demander entre deux consultations, en quoi

vous pouvez être utile. Être flexible au niveau des horaires (sauf si vous avez des contraintes qui ne vous le permettent pas, dans ce cas annoncez le dès le début).

L'un des fondateurs de ce forum est aujourd'hui notaire. J'espère qu'il viendra vous donner des conseils

EDIT : Je n'avais pas vu le message de marcu au moment où j'ai posté. Mais finalement on se complète.

Par **faizaondo**, le **14/06/2017** à **10:45**

Merci Daccord.
Mais par rapport aux tâches que Je devrais effectuées.
Je ferais des redaction?
Par exemple? Enfin pour que Je puisse bien free preparer...
Es ce que Je serais soumise a une serie de question.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/06/2017** à **10:53**

Bonjour

[citation] Je ferais des rédactions ? [/citation]
Je ne pense pas vu que vous n'êtes en L1. A la limite de la retranscription et encore ...
Je doute également qu'on vous donne des recherches juridiques.
Comme l'a dit marcu ce sera surtout de l'observation. Après il pourra éventuellement vous donnez des tâches administratives.

Le mieux est de demander à Olivier, je vais le contacter par MP.

PS : Je me suis permis de renommer votre sujet pour qu'il soit plus clair.

Par **faizaondo**, le **14/06/2017** à **11:00**

Je te remerci isidore....
Je vous rendrais des compte a mon retour pouvu que cette rencontre se passe tres bien.
Cependant j'attend le conseil d'olivier.

Par **caroline26**, le **16/06/2017** à **11:59**

J'ai surtout fait des stages avec des avocats, je ne sais pas si c'est la même chose , mais je te conseil effectivement comme l'ont dit les autres d'avoir des horaires très flexibles, personnellement pour moi les journées pouvaient commencer à 8 heures, comme à midi, et la

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pause déjeuner pouvait varier de midi à 16 heures, ça dépendait du niveau de travail qu'on avait effectue , après en licence 1, il te demandera peut être certaines recherches juridiques, peut être de synthétiser des documents , et sinon sans doute du secretariat.
Ce stage va à mon avis t'apporter beaucoup car c'est toujours agréable de mettre en pratique ce qu'on a fait toute l'année, même si on ne met en pratique que quelques minimes connaissance.Je te conseil effectivement de montrer ta bonne volonté, et d'être à l'écoute et attentif à ce que ton maître de stage te diras, ils adorent qu'on les écoutent attentivement et nous apprendre des choses ^^ (enfin dans mon cas en tout cas) Bonne chance pour ton stage

Par **Olivier**, le **17/06/2017** à **13:15**

Bonjour,

pas forcément évident de vous dire ce que vous allez pouvoir faire, ça dépend beaucoup non seulement du Notaire qui vous prend en stage et de son temps disponible (autant dire en ce moment c'est la pire période de l'année donc il en aura peu), et aussi de la disponibilité des collaborateurs qui pourraient vous consacrer du temps en plus de tout le travail que nous avons à effectuer en ce moment qui est une période de forte activité.

Donc ça peut aller de tenir le standard jusqu'à constituer un dossier de vente simple, assister à des rdv, aller en extérieur avec le notaire.... c'est extrêmement variable, ça peut aller de faire le café jusqu'à faire des choses très intéressantes, j'ai tout vu dans la profession (perso si je prends un stagiaire j'essaye absolument de lui faire vivre un stage intéressant mais tous mes confrères ne sont pas dans la même façon de faire...)

Par contre je plussoie avec Marcu13, sérieusement faites quelque chose pour votre orthographe et votre rédactionnel si vous voulez avancer dans les métiers du droit, parce que vous êtes difficilement lisible et donc il me paraîtrait difficile de vous confier la rédaction d'un acte de plusieurs dizaines de pages, ce n'est pas juste cliquer sur des clauses....

Bon courage à vous :)

Par **faizaondo**, le **17/06/2017** à **14:29**

Bonjour maître,
Je vous remercie de m'avoir répondu car j'ai besoin de tout ces remarques pour ne plus faire d'erreur à l'avenir.
En effet , maître notre jeune generation,habituée aux languages sms alors c'est cela que j'ai cultuvé quand je suis sur mon portable. Cependant je vous promet et pour mon avenir de faire quelques choses pour mon orthographe.
Je vous remercie.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/06/2017** à **15:25**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour

[citation] quand je suis sur mon portable [/citation]

Si ça peut vous rassurer, vous avez un meilleur portable que notre ami Bassamba Deno [smile3] http://www.juristudiant.com/forum/les-mecanismes-de-formation-du-contrat-t29282.html
Je me demande bien ce qu'il devient

Par **faizaondo**, le **17/06/2017** à **15:58**

Merci beaucoup et je tâcherai de faire attention dans de prochaine discussion.

Par **Olivier**, le **17/06/2017** à **20:21**

Notre jeune génération ?

Purée à 33 ans je suis vieux c'est terrible.... mdr

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/06/2017** à **09:24**

Bonjour

[citation] Purée à 33 ans je suis vieux c'est terrible.... mdr[/citation]

L'âge de la mort du Christ. Je ne sais pas si c'est un signe [smile4]

Par **faizaondo**, le **18/06/2017** à **21:40**

Notre jeune génération ?

Maître , comprenez nous la modernité nous transforme , à nous de savoir ce que nous voulons pour notre devenir.

Par **Olivier**, le **19/06/2017** à **01:34**

Ne vous inquiétez pas pour moi je suis largement à la pointe des dernières technologies.... Attention toutefois quand vous dites que vous voulez savoir ce que vous voulez pour votre avenir à ne pas sombrer dans l'upérisation, c'est facile, c'est pas cher, mais c'est pas de la

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qualité ! Et dans le notariat on ne peut pas se permettre d'aller au plus simple, au plus rapide et au moins cher, même s'il y a plein de choses à faire évoluer !

Par **Herodote**, le **19/06/2017** à **08:06**

Bonjour,

Une "génération", dans un sens sociologique, dure environs 25 ans, donc si vous avez moins de 25 ans de différence d'âge (je pense qu'il est vraisemblable que Faizaondo ait plus de 8 ans), vous êtes a priori de la même génération.

Attention à la gérontophobie !

Par **Olivier**, le **19/06/2017** à **08:55**

Merci Hérodote ! Je trouve même qu'il y avait un ton un petit peu condescendant dans les messages précédents, c'est vrai que "les jeunes" savent tout et maîtrisent tout, nous on est des vieux imbéciles qui ne maîtrisent rien et sont bons à être remplacés.... En attendant mon diplôme de notaire je l'ai moi ^^

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés